

# Communiqué De Presse

12 DÉCEMBRE 2013

## Renault ZOE : "satisfait ou échangée"

**Convaincue que la voiture électrique représente pour beaucoup une solution de mobilité à la fois idéale et durable, Renault Belgique Luxembourg lance à partir de janvier 2014 une offre de financement inédite à l'achat d'une Renault Zoé : « SATISFAIT OU ÉCHANGÉE ». Si au bout de 9 mois, le client n'est pas convaincu de son choix, il peut échanger sa Renault Zoé contre une voiture à moteur thermique.**

Jusque fin 2012, la Belgique était l'un des pays où les incitants fiscaux à l'achat d'une voiture électrique étaient parmi les meilleurs d'Europe (jusqu'à 30 % de réduction d'impôt). Le marché du véhicule électrique n'en était qu'à ses balbutiements et l'offre était relativement restreinte.

Aujourd'hui, les incitants financiers ou fiscaux pour les voitures électriques sont quasi inexistantes, alors qu'ils se révèlent essentiels au cours des premières années pour donner une chance à la mobilité électrique. De plus, les initiatives destinées à développer une infrastructure de recharge sont plutôt rares dans notre pays.

Si les pouvoirs publics peuvent et doivent jouer un rôle en matière d'incitants fiscaux et d'infrastructure, il appartient au constructeur de lever les craintes du client à franchir le pas vers une nouvelle technologie et une nouvelle mobilité. Avec la gamme Renault Z.E., Renault offre le choix entre trois voitures à part entière et un véhicule quadricycle à propulsion électrique, la Renault Twizy.

Le prix d'achat reste réduit grâce à une formule de location de la batterie selon laquelle Renault demeure propriétaire de la batterie et se porte donc à tout moment garant de la qualité de celle-ci.

À l'occasion du Salon de l'Auto de Bruxelles, Renault Belgique Luxembourg franchit une étape supplémentaire en offrant aux clients de la nouvelle Renault Zoé une garantie de satisfaction unique.

Cette garantie porte sur un financement de 60 mois. Après le versement d'un acompte de 5000 € et l'acquisition d'une Wallbox (950 €), le client s'acquitte d'une mensualité de 399 € qui couvre simultanément la location de la batterie. Si au terme des 9 mois, le client reste convaincu de son achat, le financement est prolongé.

Dans le cas contraire, il peut échanger sa Renault Zoé contre une Renault à moteur thermique de son choix. L'acompte initial de 5000 € n'est pas perdu et est déduit du prix de la nouvelle voiture. Un nouveau financement éventuel est recalculé sur la base du modèle choisi.